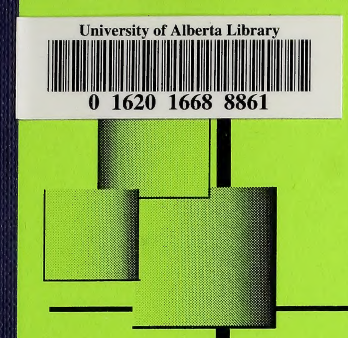
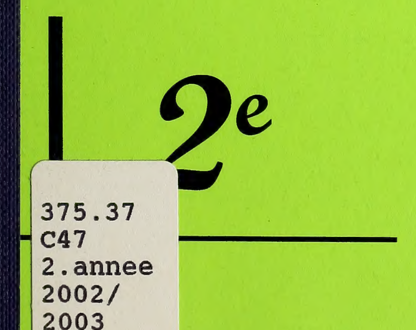


Manuel à l'intention des parents
2002 – 2003

Ce que mon enfant apprend à l'école



2e





Visitez notre site : **http://www.learning.gov.ab.ca/French**

Cette publication est en vente au :
Learning Resources Centre
12360, 142e Rue
Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9
Téléphone : 780–427–5775
Téléc. : 780–422–9750
Internet : **http://www.lrc.learning.gov.ab.ca**

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

Direction de l'éducation française
Tél. : (780) 427-2940
Téléc. : (780) 422-1947
Courriel : def@edc.gov.ab.ca

Curriculum Branch
Tél. : (780) 427-2984
Téléc. : (780) 422-3745
Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

Learner Assessment Branch
Tél. : (780) 427-0010
Téléc. : (780) 422-4200
Courriel : assess.contact@learning.gov.ab.ca

Learning and Teaching Resources Branch
Tél. : (780) 427-2984
Téléc. : (780) 422-0576
Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

Learning Technologies Branch
Tél. : (780) 674-5350
Téléc. : (780) 674–6561
Courriel : ltbgeneral@gov.ab.ca

Special Programs Branch
Tél. : (780) 427-6326
Téléc. : (780) 422-2039
Courriel : SpecialEd@learning.gov.ab.ca

À l'extérieur de la région d'Edmonton, vous pouvez appeler sans frais en composant d'abord le 310-0000.

ISSN 1489-811X

Ce que mon enfant apprend à l'école

2e année

Manuel à l'intention des parents

2002 - 2003

Le manuel *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une source d'information destinée aux parents. Il présente le programme d'études de la 2e année et comprend ce qui suit :

- des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, tirés du programme d'études provincial;
- des liens au site Web d'Alberta Learning, permettant d'obtenir davantage de renseignements;
- une fiche pour nous faire part de vos commentaires.

Table des matières

Remarque. – Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Message du ministre d'Alberta Learning

L'Alberta possède l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde. L'excellence de notre programme d'études constitue l'une de nos nombreuses forces. Grâce à ce programme, les élèves de l'Alberta ont la possibilité d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour devenir des citoyens bienveillants, responsables, et altruistes, des citoyens qui contribuent au bien-être de la société.

À titre de parents, vous jouez un rôle d'importance primordiale dans l'éducation de votre enfant. Lorsque vous êtes au courant de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors en mesure de renforcer son apprentissage à la maison. C'est dans cette optique qu'Alberta Learning a publié la série de manuels, *Ce que mon enfant apprend à l'école*. Cette édition tient compte des commentaires que nous ont transmis des parents. Ainsi, ce manuel a été modifié afin de comprendre des renseignements davantage axés sur vos besoins, tout en adoptant une présentation plus claire.

Notre système d'éducation de calibre international n'est pas seulement attribuable à l'excellence de notre programme d'études. En effet, notre système offre des options aux parents quant au type d'éducation qui répond le mieux aux besoins de leurs enfants. Ce système présente des occasions d'apprentissage innovatrices et de qualité qui sont un gage de succès. De plus, tous les intervenants de l'éducation, notamment les parents, les enseignants, les directeurs d'écoles, les directeurs généraux et d'autres membres de notre communauté, travaillent de concert pour assurer que notre système d'apprentissage satisfera constamment aux besoins des élèves.

Les élèves de l'Alberta sont notre avenir. Ensemble, nous pouvons nous assurer que chaque élève bénéficiera de fondements solides grâce auxquels il pourra apprendre, s'épanouir et réussir.

Le ministre d'Alberta Learning,

Dr Lyle Oberg
Député, Strathmore Brooks

Renseignements à l'intention des parents

L'apprentissage de vos enfants se fait dans des milieux variés : chez vous, à l'école et dans votre communauté. Ensemble, avec le personnel enseignant et les membres de la communauté, vous favorisez cet apprentissage.

Lorsque vous êtes informé de ce que vos enfants apprennent à l'école, vous êtes alors mieux en mesure de les aider à apprendre à la maison.

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'études et les ressources d'apprentissage, vous pouvez procéder de diverses façons :

- communiquer avec les enseignants ou avec l'école;

http://www.learning.gov.ab.ca/french/Manuel_parents/Manuels.asp

- consulter les manuels, **Ce que mon enfant apprend à l'école**, qui renferment des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, résultats tirés des programmes d'études de l'Alberta. Ces manuels vous fournissent une bonne vue d'ensemble de chaque année scolaire. Ce manuel fait partie d'une série de guides réalisés pour tous les niveaux, de la 1[re] année jusqu'au secondaire 2[e] cycle. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du Learning Resources Centre (LRC).

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/programmes/programmes.asp

- consulter les Sommaires des programmes afin d'obtenir un bref aperçu de chaque année scolaire. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning.
- consulter les **programmes d'études de l'Alberta**, où se trouvent les résultats d'apprentissage de chaque matière, de la maternelle à la 12[e] année. Ces programmes sont présentés au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du LRC.

http://www.learning.gov.ab.ca/lrdb

- consulter la base de données des ressources autorisées au site Web d'Alberta Learning. Cette dernière fait mention des **ressources autorisées pour les élèves et les enseignants de l'Alberta**, la plupart d'entre elles pouvant être achetées auprès du LRC.

http://www.learning.gov.ab.ca

Le **site Web d'Alberta Learning** contient également des renseignements destinés aux parents, renseignements qui portent sur l'apprentissage, allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

Pour aider votre enfant

Voici quelques conseils importants qui vous aideront à favoriser l'apprentissage chez votre enfant.

- Soyez positifs et encourageants par rapport à son apprentissage. Cela l'aidera à se sentir en confiance et à percevoir sa réussite avec enthousiasme.
- Parlez-lui du travail qu'il fait à l'école et aidez-le à faire ses devoirs.
- Aidez votre enfant à se fixer des objectifs réalistes, puis à discuter de ses progrès de manière encourageante.
- Établissez des liens entre son travail scolaire et la vie de tous les jours. Saisissez ces occasions pour faire de la résolution de problèmes en parlant de situations de tous les jours.
- Restez en communication avec ses enseignants pour être au courant non seulement de ses progrès, mais aussi de ses préoccupations, de ses réussites et de ses réalisations.

Note : Les liens aux sites Web indiqués dans ce manuel permettent aux parents d'obtenir de plus amples renseignements.

Les ressources dont il est question ci-dessous sont susceptibles de vous aider. Vérifiez si elles se trouvent à l'école de votre enfant.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item.htm?item-no=415530

- *La réussite scolaire de votre enfant* — Conseils et stratégies vous permettant d'aider vos enfants, de la 1re à la 9e année, à faire leurs devoirs.

http://www.learnalberta.ca

- Site Web *LearnAlberta.ca* — Ressources multimédias d'apprentissage en ligne se rapportant directement aux programmes d'études de l'Alberta. Cliquez sur *Content Development Projects* pour connaître les projets en marche ou réalisés.

http://www.2learn.ca/toile2/2LearnFran.html

- Site Web *TELUS 2Learn* — Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents.

L'enseignement en Alberta

Les écoles fournissent aux élèves un programme scolaire varié qui les aide à :

- acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes dans une variété de matières;
- faire preuve d'habiletés de réflexion critique et créative en matière de résolution de problèmes et de prise de décisions;
- faire preuve de compétence en matière des technologies de l'information;
- savoir comment apprendre et travailler de manière autonome et en équipe;
- développer des caractéristiques personnelles désirables et l'aptitude à prendre des décisions respectant les règles d'éthique;
- faire preuve d'initiative, de leadership, de souplesse et de persévérance;
- vouloir apprendre pendant toute la vie et se rendre compte qu'il s'agit là d'un besoin.

Les écoles préparent également les élèves à contribuer à la société par l'intermédiaire de leurs communautés, de leur milieu de travail et (ou) de leurs études postsecondaires.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/renseig/Guide_ed/guide/guide.asp

Le *Guide de l'éducation : Maternelle – 12e année* présente des renseignements généraux sur l'enseignement, de la maternelle à la 12e année. On peut le consulter en ligne ou l'acheter auprès du LRC.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/programs.asp

Les **programmes d'études** décrivent ce que les élèves devraient savoir et être capables de faire dans chaque matière et à chaque année scolaire. Ils sont élaborés par Alberta Learning en consultation avec le personnel enseignant et administratif, les parents, des représentants des établissements postsecondaires ainsi que des groupes professionnels et communautaires.

Un programme peut être modifié afin d'assurer que les élèves de l'Alberta puissent acquérir les connaissances, les habiletés et les attitu-

des nécessaires pour faire face aux exigences d'un monde complexe et en constante évolution. Les révisions peuvent être mineures, par exemple, une mise à jour des ressources autorisées. Par contre, de nouvelles connaissances et les besoins changeants de notre société peuvent entraîner des changements majeurs d'un programme, y compris l'autorisation de nouvelles ressources et la planification de sessions de perfectionnement professionnel à l'intention du personnel enseignant.

Il incombe aux enseignants de prendre un certain nombre de décisions lorsque vient le temps de planifier leur enseignement. Tout groupe d'élèves présente une gamme de différences individuelles. En s'appuyant sur les résultats d'apprentissage présentés dans les programmes d'études, les enseignants satisfont aux besoins et aux intérêts de leurs élèves, et établissent des liens entre les diverses matières. Ils choisissent les ressources, l'équipement et le matériel pouvant aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage. Les méthodes d'enseignement et les horaires peuvent varier d'une école ainsi que d'une classe à l'autre, ce qui permet de répondre aux besoins d'apprentissage variés des élèves.

Pour sa part, Alberta Learning vient en aide aux enseignants en choisissant les meilleures ressources possibles, notamment des manuels, des vidéocassettes et des logiciels, et ce, pour toutes les matières. Lorsque Alberta Learning autorise une ressource, cela signifie qu'elle respecte des normes élevées et peut aider les élèves à réaliser les résultats d'apprentissage. Cela n'empêche toutefois pas les enseignants de choisir d'autres ressources, pourvu qu'elles ne vont pas à l'encontre de la politique du conseil scolaire.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

Les ressources autorisées sont vendues par le LRC.

L'éducation en français langue première

L'éducation en français langue première est aussi appelée « éducation francophone ». Elle assure aux élèves une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones.

L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première. Généralement, ces parents veulent aussi que leur enfant développe une identité et une culture françaises.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/affirmer/CadreFR.pdf

L'éducation en français langue première poursuit l'excellence dans la formation de personnes fières de leur identité, de personnes capables de vivre et de travailler dans le monde du XXIe siècle.

L'efficacité de l'éducation en français langue première peut se mesurer selon les résultats suivants :

- les élèves s'identifient et s'intègrent à la langue, à la culture et à la communauté francophones;

- les élèves acquièrent les connaissances, développent les habiletés et adoptent les attitudes prescrites dans les programmes d'études d'Alberta Learning;
- les élèves acquièrent une connaissance approfondie de l'anglais;
- les élèves et la communauté trouvent dans l'éducation en français langue première un foyer de langue, d'identité et de culture françaises.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), en partenariat avec Alberta Learning, a élaboré un guide à l'intention des parents pour l'accompagnement de leur enfant dans son éducation en français langue première. *Tu peux compter sur moi* comprend environ 200 pages de pistes, d'illustrations, de témoignages de jeunes et de parents, de renseignements au sujet des services en français ainsi que des références à des ouvrages pertinents.

La FPFA a publié, à l'été 2002, une ressource des plus utiles et attendues pour les parents de foyers exogames : *I'm with you! Exogamous families' guide to the world of francophone education*. Les parents francophones et non francophones y trouveront des réponses à leurs interrogations et des renseignements pertinents pour les éclairer et les inspirer dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) fréquentant une école francophone.

Il est possible d'acheter ces deux documents auprès de :

www.francalta.ab.ca/fpfa

Fédération des parents francophones
8627, rue Marie-Anne Gaboury, bureau 203
Edmonton, Canada T6C 3N1
Tél. : (780) 468-6934
Téléc. : (780) 469-4799
Courriel : fpfa@francalta.ab.ca

L'enseignement de la langue

En Alberta, l'école francophone accueille une clientèle reflétant une diversité linguistique et culturelle. Cette diversité représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque enfant qui la fréquente à maîtriser la langue française d'une part, et à construire son identité d'autre part.

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone. Une fois que les élèves ont acquis une base solide en français, et que cette langue est devenue leur outil de pensée, on introduit alors l'enseignement formel de l'anglais, dans le but d'aider les élèves à atteindre un très haut niveau de bilinguisme.

L'enseignement des Autochtones

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/aborigin/default.asp

Les peuples autochtones de l'Alberta veulent que leurs enfants remplissent les mêmes exigences et atteignent les mêmes normes que celles qui sont fixées pour tous les élèves de l'Alberta.

Le terme « Autochtone » se rapporte aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits. Afin de soutenir l'apprentissage des élèves autochtones, les écoles sont incitées à employer des ressources d'apprentissage qui accordent de l'importance aux perspectives du patrimoine autochtone.

Par ailleurs, tous les élèves de l'Alberta devraient comprendre les cultures, les modes de vie et le patrimoine des Autochtones, et y être sensibilisés. Dans cette optique, Alberta Learning a élaboré des ressources à l'intention des élèves et des enseignants afin de venir en aide aux enseignants.

Des cours portant sur les cultures et les langues des Blackfoot et des Cris sont autorisés à l'échelle provinciale et locale, puis offerts dans la province.

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/specialneeds/teacherresourcescat.pdf

De plus, un guide intitulé *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs* donne des renseignements permettant d'aider les parents autochtones à travailler avec les écoles pour répondre aux besoins particuliers de leurs enfants. Cette ressource est en vente au LRC.

Our Treasured Children est une vidéocassette qui complète bien le guide *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs*. Cette cassette présente des histoires de membres des communautés autochtones, transmises de génération en génération. Cette vidéocassette est également vendue par le LRC.

Développement personnel et exploration de carrières

Le processus complexe de préparation à la vie et au travail s'amorce dès les premières années de scolarité et se poursuit la vie durant. En Alberta, les écoles, de même que les parents et la communauté, jouent un rôle de premier plan en aidant les élèves à faire une bonne transition entre leurs années scolaires de base et leurs études postsecondaires ou le marché du travail.

À l'élémentaire, les élèves explorent leurs valeurs et leurs intérêts personnels, en plus d'examiner le monde du travail. C'est également à cette étape qu'ils commencent à acquérir des aptitudes à la vie quotidienne, comme le fait d'être fiables et de collaborer avec les autres.

Les activités et les résultats ayant trait au développement personnel et à l'exploration de carrières font partie intégrante de tous les cours et programmes de l'élémentaire. De plus, à ce niveau, les programmes d'hygiène accordent une attention particulière à ces deux sujets.

Les soutiens à l'apprentissage

Dans chaque classe et dans chaque école, les élèves ont des besoins individuels. Il revient aux enseignants de faire en sorte que tous les élèves puissent prendre part à des activités qui les aident à bâtir et consolider leur apprentissage.

Les élèves de l'Alberta apprennent de diverses façons : à l'école, au sein de la communauté, en groupes, petits et grands, et de manière autonome. Grâce au soutien d'Alberta Learning, les écoles fournissent des programmes et des services variés.

La francisation

Lors de leur entrée à l'école, certains élèves parlent peu ou pas le français. Pour répondre à leurs besoins langagiers, les écoles francophones ont mis sur pied un programme de francisation pour favoriser l'acquisition et l'apprentissage du français par ces élèves. Ce programme fait partie de toutes les initiatives entreprises par l'école pour améliorer leurs habiletés langagières, pour les amener à reconnaître leurs anglicismes, et enfin, pour maintenir, développer et enrichir leur niveau de langue et leur identité culturelle.

L'anglais langue seconde

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/ESL/default.asp

La langue maternelle de bien des enfants nés au Canada n'est pas l'anglais. Par ailleurs, de nombreux élèves nous arrivent de pays où l'anglais n'est pas la langue d'usage. De la 1re à la 12e année, les écoles offrent de l'aide supplémentaire aux élèves ayant l'anglais comme langue seconde. Grâce à cette aide, ils peuvent apprendre la langue assez couramment pour pouvoir s'intégrer aux activités de la classe le plus rapidement possible. Si vous croyez que votre enfant a besoin d'aide en anglais langue seconde, nous vous conseillons de parler de la situation à son enseignant.

Les besoins spéciaux

http://www.learning.gov.ab.ca/french/adt_scol/default.asp

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item-title.htm

Il revient aux conseils scolaires de mettre en place des programmes d'enseignement pour tous leurs élèves, y inclus ceux ayant des besoins spéciaux. Si vous pensez que votre enfant a des besoins spéciaux, veuillez vous adresser à l'enseignant de votre enfant.

Le document, *La réussite scolaire de votre enfant,* renferme une foule d'idées très utiles pour les parents qui veulent jouer un rôle proactif dans la réussite scolaire de leurs enfants. Il est possible d'acheter ce document au montant de 4,85 $ auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.

L'apprentissage à distance

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

http://www.learning.gov.ab.ca/ltb/400/courses.html

La Learning Technologies Branch (LTB) élabore du matériel imprimé ainsi que du matériel destiné à l'apprentissage en ligne.

- Pour obtenir des renseignements sur l'achat de matériel d'apprentissage à distance, veuillez communiquer avec le LRC.
- Pour obtenir la liste de tous les cours d'apprentissage à distance pouvant être achetés ou faire l'objet d'études, consultez la section « Courses » du site Web de la LTB.

http://www.learning.gov.ab.ca/ltb/400/eproduct.html

- Pour connaître les produits électroniques disponibles, rendez-vous à la page Web « Electronic Products ».
- Pour obtenir des renseignements sur l'inscription à des cours d'apprentissage à distance, communiquez avec un fournisseur de cours à distance, comme l'Alberta Distance Learning Centre.

Pour sa part, la Direction de l'éducation française élabore des cours d'apprentissage à distance de langue française. Pour savoir quels cours sont offerts en français, communiquez avec la Direction de l'éducation française.

http://www.adlc.ca/home/

L'Alberta Distance Learning Centre (ADLC) fournit des cours et des programmes d'apprentissage à distance aux élèves de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest. Ce centre dessert également un petit nombre d'élèves albertains qui vivent temporairement dans d'autres provinces et pays. Dans de tels cas, les élèves ont l'option de remettre leurs devoirs au moyen d'Internet. L'ADLC administre également une école virtuelle.

L'évaluation

Tests de rendement

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/evaluation/default.asp

En plus d'être soumis à l'évaluation de leur enseignant, les élèves doivent passer des tests de rendement provinciaux en 3e, 6e et 9e années. En 3e année, les tests se limitent à l'anglais et aux mathématiques, tandis qu'en 6e et en 9e années, ils portent sur l'anglais, les études sociales, le français, les mathématiques et les sciences. Les résultats de ces tests sont transmis aux conseils scolaires et aux écoles. Pour obtenir les résultats de leur enfant, les parents doivent s'adresser à leur école.

Les résultats collectifs obtenus aux tests de rendement sont communiqués aux écoles et aux autorités scolaires, puis les résultats sommaires sont présentés au site Web d'Alberta Learning. Par ailleurs, les résultats individuels des élèves sont remis aux écoles pour les dossiers personnels des élèves, en plus d'être fournis aux parents des élèves.

La publication intitulée *Guide des parents – Programme des tests de rendement provinciaux* d'Alberta Learning renferme divers renseignements sur les tests de rendement provinciaux qui sont administrés en 3e, 6e et 9e années. Les guides pour les 3e et 6e années sont envoyés aux écoles élémentaires, tandis que le guide de la 9e année est envoyé aux écoles secondaires 1er cycle. Il est également possible de se procurer ces publications auprès de la Learner Assessment Branch d'Alberta Learning.

Conseils d'école

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/systeme/conseils.asp

Les écoles, les parents et les communautés jouent tous un rôle important dans le domaine de l'éducation. Grâce aux conseils d'école, les parents, les élèves, les enseignants et d'autres membres de la communauté ont l'occasion de participer à la prise de décisions en matière de politiques, de programmes et de services, de même que dans la répartition des fonds. Les conseils d'école peuvent également organiser des activités de financement dans le but de rehausser les programmes scolaires obligatoires. Il incombe à chaque conseil d'école de déterminer son degré de participation, et ce, en fonction des besoins qui existent dans leur milieu. Pour en savoir plus à ce sujet, les parents peuvent communiquer avec leur école ou la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Activités de financement et frais scolaires

Les décisions en matière d'activités de financement incombent au conseil scolaire ou au directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, d'après les lignes directrices établies par le conseil scolaire. En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association (ASBA) a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées à l'échelle locale.

Selon ces lignes directrices, il ne faut pas organiser d'activités de financement pour payer des articles essentiels, comme les manuels scolaires. Certaines activités de financement sont justifiées pour des éléments comme les uniformes de sport, les excursions et d'autres ressources complémentaires que le personnel et les parents désirent obtenir pour leurs écoles. La participation aux activités de financement est volontaire. Aucun élève ne peut être exclu d'un évènement ou d'un programme parce que ses parents n'ont pas fait leur part.

Les frais scolaires sont déterminés par le conseil scolaire ou le directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, selon les lignes directrices établies par le conseil scolaire. Les politiques locales peuvent inclure la dispense des frais ou la prolongation des paiements lorsque les parents connaissent des difficultés financières.

En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées. L'un de ses principaux objectifs consiste à faire en sorte que des frais scolaires ne soient pas prélevés pour les articles essentiels. L'ASBA a également informé les conseils scolaires du fait que les parents doivent savoir à quoi serviront les fonds et ce qu'il adviendra des fonds excédentaires.

Des frais scolaires peuvent être demandés pour les fournitures et le matériel qui sont fournis aux fins d'usage et de consommation personnels de l'élève. Cela peut comprendre des articles comme les calculatrices, la location de casiers, les agendas des élèves et les disquettes. Ces frais sont facturés selon le principe de récupération des coûts.

Aperçu de la 2e année

En 2e année, les élèves étudient des matières obligatoires. Des matières facultatives peuvent également être offertes. Au cours d'une année scolaire, les élèves ont accès à 950 heures d'enseignement.

Le programme d'études de chaque matière énonce des résultats généraux ou des sujets qui identifient ce que les élèves doivent apprendre. Chaque résultat général ou sujet comprend des résultats spécifiques par rapport aux connaissances, habiletés et attitudes que les élèves doivent acquérir.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/programs.asp

Ce manuel présente :

- les résultats généraux ou sujets de chaque matière;
- des résultats spécifiques choisis pour la plupart des matières.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

On peut consulter les programmes d'études, comprenant tous les résultats généraux et spécifiques, au site Web d'Alberta Learning ou se les procurer auprès du LRC.

Matières obligatoires						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Matières facultatives	
Art dramatique	Langues autres que le français et l'anglais

Cours à être révisé :

- Études sociales

Matières obligatoires

Matières obligatoires						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Français

Consulter le programme de français à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/francais/default.asp

La langue constitue la base de toute communication. L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit durant toute la vie. Les enfants apprennent une langue en l'utilisant pour communiquer leurs pensées, leurs sentiments et leurs expériences, pour nouer des liens avec les membres de leur famille et leurs amis, ainsi que pour essayer de donner un sens et de l'ordre au monde qui les entoure. La responsabilité de l'apprentissage langagier est partagée entre les élèves, les parents, les enseignants et la communauté.

Le programme de français vise à placer les élèves dans des situations d'apprentissage leur permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social, culturel et communautaire. On s'attend à ce que les élèves soient en mesure de lire pour des besoins d'information, d'imaginaire et d'esthétique et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon efficace selon le contexte.

Au premier cycle de l'élémentaire, on veut d'abord développer un vocabulaire et une syntaxe de base chez les enfants. En s'appropriant les éléments de la langue, les élèves deviennent de plus en plus autonomes et responsables de leur apprentissage. Il leur est aussi possible de développer leurs habiletés dans les autres matières telles que les études sociales, les mathématiques et les sciences.

Pour assurer le développement langagier des élèves, le programme de français présente des résultats d'apprentissage dans les domaines langagiers suivants :

L'écoute

En plus des situations où les élèves, l'enseignant et parfois des membres de la communauté viennent partager leurs expériences et leurs connaissances, les situations d'apprentissage se font à partir :

- de la lecture de textes illustrés aux élèves, et cela, dans diverses matières;
- de textes enregistrés avec appui d'illustrations;
- de dessins animés et de documentaires audiovisuels.

En plus de poursuivre le développement des stratégies d'écoute de base et le développement d'une attitude de collaboration avec le locuteur, les élèves se pencheront sur l'importance de bien se préparer à réaliser leur projet d'écoute.

L'interaction

Pour que l'apprentissage de la langue soit signifiant et authentique, il faut offrir aux élèves de nombreuses occasions d'interagir avec les personnes de leur entourage. En salle de classe, l'enseignant doit planifier des activités au cours desquelles les élèves peuvent s'exprimer spontanément.

En deuxième année, en situation d'apprentissage, les échanges gravitent autour d'évènements ou d'expériences portant sur les vécus à l'école et dans la communauté. L'accent est mis sur :

- l'emploi des termes et des expressions appropriés pour décrire les évènements et leurs expériences;
- l'importance de poser des questions pour obtenir des clarifications.

L'exposé

En situation d'apprentissage, les thèmes choisis pour les présentations peuvent provenir d'autres matières. Les élèves devraient avoir eu l'occasion d'explorer au préalable le vocabulaire relié au sujet, et cela, dans divers contextes. Les situations proposées devraient permettre aux élèves de faire état soit de ce qu'ils savent déjà, soit de ce qu'ils ont appris sur un sujet donné ou encore, de représenter leur monde imaginaire.

Les présentations devraient être courtes et bien structurées. L'accent devrait être mis sur :

- le sens du message;
- l'utilisation d'un vocabulaire précis pour traiter du sujet;
- l'utilisation de structures de phrases correctes.

La lecture

En situation d'apprentissage, les textes présentés aux élèves doivent répondre à des caractéristiques qui vont favoriser le développement des stratégies de lecture. L'enseignant choisira de courts textes, dont le contenu s'apparente aux connaissances antérieures des élèves et fournit de l'information concrète et familière. Le vocabulaire doit être simple et connu des élèves; sinon, l'enseignant doit leur apporter l'aide nécessaire.

Dans le programme d'études, on a voulu respecter d'une façon particulière le rythme de développement des élèves. C'est pour cette raison que le développement des stratégies de base en lecture s'échelonne sur une période couvrant les trois premières années de l'élémentaire.

En deuxième année, l'accent est mis sur la reconstruction du sens d'un texte à partir :

- de l'utilisation des indices fournis par le titre et les illustrations, les connaissances déjà acquises sur le sujet traité;
- de la reconnaissance spontanée des mots les plus fréquents;
- du décodage des syllabes complexes (ex. : ré-**cré**-a-**tion**);
- de l'ordre et de la fonction des mots dans une phrase.

L'écriture

Les élèves apprennent à rédiger des phrases dans le but d'informer ainsi que de courts textes pour représenter leur monde imaginaire.

Ces situations d'apprentissage visent avant tout à permettre aux élèves d'intégrer les éléments propres à la langue écrite :

- le choix des mots pour exprimer leurs idées;
- l'ordre des mots dans la phrase;
- la ponctuation;
- l'orthographe d'usage.

Pour chaque situation d'écriture, l'enseignant doit guider les élèves dans la révision de leur texte afin que ces derniers acquièrent les habiletés, l'habitude et l'attitude nécessaires pour amener un texte à l'étape de publication. C'est dans ce contexte que les élèves apprennent peu à peu à vérifier l'ordre des mots dans la phrase et à consulter des banques de mots ou un dictionnaire visuel pour vérifier l'orthographe des mots.

En plus du développement langagier, ces situations d'apprentissage visent également à développer chez les élèves l'habileté à analyser leurs réactions face à diverses situations et à se situer face à ces réactions.

Matières obligatoires						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Mathématiques

Consulter le programme de mathématiques à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Math_Program/m_9/default.asp

L'enseignement des mathématiques doit préparer les élèves à :

- utiliser les mathématiques pour résoudre des problèmes;
- communiquer et raisonner mathématiquement;
- comprendre et valoriser le rôle des mathématiques;
- s'engager à poursuivre leur apprentissage durant toute leur vie;
- devenir des adultes compétents en mathématiques, et à assumer leur rôle dans la société.

Les élèves apprennent les processus mathématiques suivants :

- communiquer mathématiquement;
- créer des liens entre les idées et les concepts mathématiques, la vie quotidienne et d'autres matières;
- utiliser au besoin l'estimation et le calcul mental;
- appliquer de nouvelles connaissances mathématiques à la résolution de problèmes;
- raisonner et justifier son raisonnement;
- se servir des technologies appropriées;
- utiliser la visualisation afin d'interpréter l'information, d'établir des liens, et de résoudre des problèmes.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de mathématiques de la 2e année :

Les nombres

- reconnaître et utiliser les nombres entiers positifs de 0 à 1 000 et explorer les fractions (demis, tiers et quarts);
- utiliser différentes méthodes d'addition et de soustraction des nombres entiers positifs jusqu'à 100 dans un contexte de résolution de problèmes;
- choisir la méthode de calcul ou l'outil technologique qui convient à la résolution de problèmes.

Les régularités et les relations

- identifier, créer, décrire et transposer des régularités numériques et non numériques issues de situations quotidiennes de l'école ou de la cour de récréation.

La forme et l'espace	• estimer, mesurer et comparer des longueurs à l'aide d'unités de mesure standard. Utiliser des unités de mesure surtout non standard pour toute autre mesure; • nommer, décrire et construire une variété d'objets et de figures; • utiliser oralement et par écrit le vocabulaire servant à décrire les positions dans l'espace pour exprimer le mouvement.
La statistique et la probabilité	• recueillir, présenter et décrire, sans se faire aider, des données basées sur des renseignements obtenus par eux; • utiliser des expériences simples, élaborées par d'autres, pour illustrer le concept de chance.

Matières obligatoires						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Sciences

Consulter le programme de sciences à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Sciences/default.asp

Le programme de sciences a pour but d'encourager et de stimuler l'apprentissage, en cultivant chez les élèves le sens de l'émerveillement, en leur donnant les habiletés et la confiance nécessaires pour étudier leur environnement. Il leur fournit aussi les bases de l'expérience et des connaissances sur lesquelles ils pourront appuyer leurs apprentissages futurs. Il leur permet de s'engager dans les processus d'enquête et de résolution de problèmes, de développer ainsi des attitudes positives vis-à-vis de l'étude des sciences et de se servir des notions scientifiques de manière responsable.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de sciences de la 2e année :

L'étude des liquides

- observer la transformation de l'eau liquide en glace ou en vapeur et son retour à l'état liquide sous l'effet du réchauffement ou du refroidissement, et constater que les matériaux mouillés sèchent lorsqu'ils sont exposés à l'air;
- apprendre que l'eau est un liquide extrêmement important, essentiel à la vie et que nous l'utilisons de multiples façons;
- décrire l'interaction de l'eau avec différents matériaux, et appliquer les connaissances acquises à des problèmes pratiques comme le séchage, l'absorption et la rétention des liquides.

Flottabilité et bateaux

- étudier ce qui fait qu'un matériau flotte ou coule;
- apprendre les principes de l'équilibre et de la stabilité, et découvrir diverses méthodes utilisées pour propulser une embarcation;
- construire des objets qui peuvent flotter et se déplacer sur l'eau, et évaluer divers modèles d'embarcations.

Le magnétisme

- apprendre à distinguer les matériaux qui sont attirés par les aimants, de ceux qui ne le sont pas;
- apprendre comment on peut utiliser les aimants pour faire le tri de certains objets, déplacer des objets ou les retenir ensemble;
- décrire l'interaction des aimants avec d'autres aimants et avec des matériaux courants.

Chaud et froid	• observer les variations de la température dans leur environnement immédiat et mesurer la température d'objets particuliers qui s'y trouvent; • examiner les méthodes utilisées pour régler la température dans les édifices; • apprendre comment l'isolation aide à garder les choses froides ou chaudes.
Petits animaux qui rampent ou qui volent	• apprendre où les petits animaux vivent, ce qu'ils mangent et par qui ils sont mangés; • apprendre les caractéristiques de ces animaux qui favorisent leur adaptation à leur milieu; • décrire l'apparence générale et les habitudes de petits animaux qui rampent ou qui volent; p. ex., insectes, araignées, vers, limaces.

Matières obligatoires						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Études sociales

Consulter le programme d'études sociales à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/EtudesSociales/default.asp

Le programme d'études sociales permet aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes positives pour en faire des citoyens responsables et désireux d'apporter leur contribution à la société. Les élèves apprennent à recueillir et à évaluer des renseignements et des idées. Ils apprennent comment entrer en interaction avec autrui et développent compréhension et respect envers les gens se trouvant dans leur école, leur famille et leur communauté.

Le programme d'études sociales de la 2e année met l'accent sur la façon dont les gens répondent à leurs besoins dans leur propre communauté, au sein d'autres communautés canadiennes et à travers le monde.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'études sociales de la 2e année :

Les gens autour de moi

- comprendre que les besoins de toutes les personnes sont semblables;
- comprendre qu'il y a plusieurs façons de répondre aux besoins des gens;
- dessiner une carte simple de leur communauté;
- comparer des images, des photographies aériennes et des maquettes avec des cartes de la région;
- respecter les droits et les opinions des autres;
- respecter les autres et leurs besoins.

Les gens au Canada

- comprendre que le Canada est un pays composé de nombreuses communautés;
- comprendre qu'il existe des similarités et des différences dans la façon dont les gens des communautés canadiennes satisfont leurs besoins;
- acquérir des renseignements en faisant de l'observation, en écoutant, en lisant ainsi qu'en recueillant et en enregistrant des données (images ou graphiques à barres);
- tirer des conclusions sur leurs besoins personnels et trouver des exemples de différentes façons de satisfaire ces besoins;
- exprimer leurs idées verbalement, à l'aide d'illustrations ou de jeux de rôle;
- apprécier les divers modes de vie des Canadiens et des Canadiennes.

Les gens à travers le monde

- comprendre que chaque pays du monde est composé d'une variété de communautés;
- comprendre que l'environnement exerce une influence sur la façon dont les gens satisfont leurs besoins;
- sur un tableau, classer et organiser des informations portant sur l'habitation, l'alimentation, les occupations, les écoles, les loisirs, les langues et l'environnement;
- sur une carte géographique ou un globe terrestre, repérer le pays étudié;
- développer l'appréciation, la compréhension et le respect à l'égard des gens des autres parties du monde et pour la façon dont chacun et chacune satisfait ses besoins.

Matières obligatoires						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Consulter le programme et d'autres documents au sujet des TIC à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Tech_infor_comm/default.asp

Le programme d'études des TIC n'est pas conçu pour être enseigné comme une matière à part; il doit être intégré aux programmes de français, d'études sociales, de mathématiques et de sciences. L'intégration de ce programme doit se faire par les écoles d'ici le mois de juin 2003. Les résultats sont organisés en fonction de trois années d'enseignement.

Les élèves se familiarisent avec la nature des technologies, apprennent à se servir de diverses technologies et comprennent l'importance des technologies pour eux-mêmes et pour la société.

Les résultats d'apprentissage suivants, pour les élèves de la 1re à la 3e année, sont tirés du programme des technologies de l'information et de la communication :

Communication, recherche, prise de décisions et résolution de problèmes

- accéder à l'information pertinente et l'extraire à partir de sources électroniques dans le cadre d'une enquête donnée;
- traiter l'information venant de quelques sources et reformuler ce qu'il a découvert.

Fonctions, connaissances et concepts de base

- identifier les technologies utilisées dans la vie quotidienne;
- décrire des technologies particulières servant à des fins précises;
- se montrer courtois et respectueux des règles de conduite de la classe en faisant un usage approprié de l'ordinateur.

Procédés de productivité

- créer un texte original au moyen d'un logiciel de traitement de texte pour communiquer et démontrer une bonne compréhension de l'intention de communication et des formats utilisés;
- réviser un court texte en utilisant des fonctions telles que couper-copier-coller d'un programme de traitement de texte;
- lire l'information venant d'une base de données préparée;
- composer un message qui peut être diffusé grâce à la technologie de la communication;
- communiquer électroniquement avec des personnes à l'extérieur de la classe.

Matières obligatoires						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Éducation physique

Consulter le programme d'éducation physique à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12e année contribue à l'acquisition d'habiletés de vie favorisant la gestion personnelle de la santé. Les élèves ont l'occasion de participer dans chacune des dimensions suivantes : la danse, les jeux, la gymnastique, les activités individuelles et les activités réalisées dans un milieu différent, comme les activités aquatiques et de plein air. Tous les résultats d'apprentissage doivent être atteints grâce à ces activités.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'éducation physique de la 2e année :

Activités

Habiletés fondamentales

- choisir des habiletés locomotrices relevant d'une variété d'activités, et les mettre en pratique.

Application des habiletés fondamentales

- choisir des habiletés fondamentales, et les exécuter dans divers milieux en utilisant de l'équipement sportif; ex. : course d'obstacles;
- faire des mouvements simples, en utilisant des éléments de prise de conscience de leur corps, de l'espace et des relations, seuls et avec d'autres;
- créer et jouer à des jeux mettant l'accent sur la prise de conscience de leur corps et de l'espace.

Bienfaits pour la santé	**Condition physique fonctionnelle** • reconnaître qu'il faut de l'énergie pour activer les muscles; • décrire des moyens d'améliorer le développement de leurs capacités physiques. **Image corporelle** • identifier les attributs physiques personnels qui contribuent à la participation à des activités physiques. **Bien-être** • décrire comment le corps bénéficie de l'activité physique.
Coopération	**Communication** • identifier et démontrer des habiletés en communication exprimant le respect, habiletés qui se prêtent bien au contexte. **Esprit sportif** • identifier et respecter les règles de l'étiquette, et manifester un esprit sportif. **Leadership** • accepter la responsabilité des rôles qui leur sont assignés lors d'activités physiques. **Travail d'équipe** • faire preuve de volonté à jouer de façon coopérative avec d'autres élèves qui ont des capacités diverses, en petits ou grands groupes.
Dynamisme soutenu	**Effort** • exprimer leur volonté de participer régulièrement aux cours d'éducation physique; • identifier les facteurs d'ordre personnel qui les incitent à faire de l'activité physique. **Sécurité** • montrer qu'ils sont capables d'écouter des consignes, de respecter des règles et des routines, et de se concentrer lorsqu'ils font de l'activité physique; • démontrer qu'ils peuvent se déplacer de façon sécuritaire et prudente dans différents milieux; ex. : des jeux modifiés. **Établissement d'objectifs/Défi personnel** • s'exercer à établir un but à court terme dans le domaine des efforts de participation à des activités physiques.

Une vie active dans la communauté

- déterminer les types les plus populaires d'activités physiques disponibles dans la communauté;
- choisir des mouvements appropriés, en tenant compte de l'espace personnel, de la sécurité, de leurs capacités et du milieu environnant.

Dispenses du programme d'éducation physique	On peut accorder une dispense du cours d'éducation physique dans les trois circonstances particulières suivantes : 1. Motifs d'ordre médical — une attestation médicale précisant les activités à éviter doit être adressée à la direction de l'école; 2. Convictions religieuses — La direction d'école doit recevoir une demande par écrit des parents; 3. Accès aux installations — Cette dispense doit être autorisée par le conseil scolaire. Lorsqu'une dispense est accordée, on devrait, dans la mesure du possible, substituer d'autres activités conformes aux objectifs et aux résultats d'apprentissage du programme d'éducation physique.

Matières obligatoires						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Santé et préparation pour la vie

Consulter le programme de santé à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/sante/default.asp

Grâce à cette matière, les élèves enrichissent leurs connaissances et font l'acquisition d'habiletés, d'attitudes et de comportements qu'ils garderont toute leur vie. Ainsi, ils accepteront la responsabilité de mener une vie saine et de maintenir leur bien-être personnel. Quatre thèmes font partie de ce programme : conscience et acceptation de soi, rapports avec les autres, carrières, ainsi que connaissance et soin du corps.

La section *Protection des enfants* qui porte sur la prévention du mauvais traitement des enfants est facultative. Il incombe aux parents de décider si leurs enfants suivront cette partie du programme, advenant qu'elle soit donnée à l'école.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de santé et préparation pour la vie de la 2e année :

Conscience et acceptation de soi

Les élèves apprennent à se connaître et à connaître les autres. Ils apprennent à reconnaître les émotions que ressent l'être humain et la manière appropriée de les exprimer. Ils apprennent également à connaître les caractéristiques personnelles et la façon dont leurs actes et leurs décisions influent sur leurs relations avec les autres.

À la fin de la 2e année, les élèves devraient :

- comprendre le rôle et l'importance qu'ils jouent à la maison et à l'école;
- comprendre qu'ils exercent une influence sur les autres et que les actes des autres les influencent également;
- comprendre que les autres dépendent d'eux.

Rapports avec les autres

Les élèves apprennent à apprécier les qualités des autres. Ils apprennent comment nouer et entretenir des relations saines et ils comprennent l'importance d'avoir de bonnes relations avec les autres à l'école.

À la fin de la 2e année, les élèves devraient :

- savoir que le comportement d'une personne peut nuire aux autres;
- reconnaître que tout le monde a des points forts.

Carrières

Les élèves apprennent à reconnaître leurs aptitudes et celles des autres, à comprendre l'importance du travail et des métiers qui s'y rapportent et les activités qui les aident à se préparer au travail.

À la fin de la 2ᵉ année, les élèves devraient :

- commencer à prendre conscience de leurs points forts afin de développer leur confiance en eux-mêmes;
- comprendre qu'il y a des métiers qui permettent d'assurer la prestation de services et la production de biens.

Connaissance et soin du corps

Les élèves comprennent la structure, les fonctions et le développement du corps et ils savent qu'il est important de bien manger pour être en bonne santé. Ils comprennent aussi les facteurs qui contribuent à une croissance saine, comment on peut prévenir la maladie, quels sont les dangers et les pratiques de sécurité, ainsi que les moyens de garantir l'hygiène personnelle et la sécurité au sein de leur communauté.

À la fin de la 2ᵉ année, les élèves devraient :

- reconnaître que la croissance physique des gens se fait à des rythmes différents;
- identifier des aliments nutritifs;
- comprendre que le repos et la relaxation sont essentiels au maintien d'un corps sain;
- savoir quoi faire lorsqu'ils ne se sentent pas bien;
- savoir décrire les principes de sécurité pour eux-mêmes et pour la famille;
- comprendre que la propreté de la classe est la responsabilité de chacun.

Prévention du mauvais traitement des enfants
(Section facultative)

Cette section du cours qui porte sur la prévention du mauvais traitement des enfants ne peut être donnée qu'avec l'approbation du conseil scolaire.

À la fin de la 2ᵉ année, les élèves devraient :

- être en mesure d'identifier les personnes qui peuvent leur venir en aide dans des situations de mauvais traitements.

Matières obligatoires						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Arts plastiques et musique

Grâce aux arts et à la musique, les élèves prennent conscience d'eux-mêmes et expriment leur créativité de plusieurs façons. Ils réagissent de manière personnelle et critique à une variété de styles et de formes d'art et de musique.

Arts plastiques

Le programme des arts plastiques permet aux élèves d'acquérir des habiletés et des concepts en arts visuels, d'interpréter et de communiquer à l'aide de symboles visuels, d'apprécier les aspects culturels de l'art, et de faire des liens entre les arts et la vie quotidienne. Ce programme renferme quatre grandes composantes : la réflexion, la représentation, la composition et l'expression.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'arts plastiques de la 2e année :

- remarquer que les objets ont des caractéristiques communes;
- savoir évaluer l'utilité ou la fonction des objets;
- savoir développer des styles de décoration;
- pouvoir déterminer les qualités de la surface d'objets et de formes;
- savoir mettre la touche finale à leurs œuvres;
- pouvoir décorer les objets qu'ils créent;
- savoir utiliser les outils et les techniques en mettant l'accent sur l'exploration et l'application des méthodes en matière de dessin, de peinture, de procédés d'impression, de sculpture, de textiles, de photographie et de graphisme.

Musique

Le programme de musique s'adresse à tous les élèves. Il est organisé autour des concepts de rythme, de mélodie, d'harmonie, de forme, de qualités expressives et d'arts conjoints. Les élèves développent ces concepts en participant à six domaines de compétence : l'écoute, le mouvement, le chant, la créativité, la lecture et l'écriture de la musique, et enfin, l'apprentissage d'un instrument, lorsque les principes de base seront acquis.

Les élèves doivent acquérir les habiletés et les connaissances afin d'apprendre à chanter, à interpréter la musique, à comprendre les aspects culturels de la musique et à établir des liens entre la musique et la vie quotidienne. Le chant, relié à l'expression corporelle, joue un rôle fondamental durant les premières années.

L'éducation musicale est axée sur tout le répertoire folklorique français et permet donc l'acquisition inconsciente du patrimoine culturel et historique, du vocabulaire et des expressions idiomatiques.

À la fin de la 2e année, les élèves devraient :

- pouvoir vivre la phrase musicale (par le geste, la marche, le tracé);
- reconnaître la mesure à partir des accents et le chiffrage;
- savoir battre un rythme à trois temps;
- pouvoir chanter des chansons connues et des canons faciles à deux voix;
- savoir reconnaître les phrases initiales des chansons par leurs ressemblances;
- reconnaître que la musique peut changer de tempo, d'intensité ou de timbre;
- reconnaître les expressions idiomatiques dans les chansons.

Matières facultatives

Le nombre de matières facultatives offertes peut varier d'une école à une autre. Les préférences exprimées par les élèves et les parents, les installations et le personnel enseignant sont tous des facteurs qui influent sur le choix de ces matières.

Matières facultatives	
Art dramatique	Langues autres que l'anglais et le français

Art dramatique

L'art dramatique peut être enseigné comme matière ou intégré à d'autres matières. Grâce à l'art dramatique, les élèves devraient développer une bonne idée d'eux-mêmes en assumant d'autres rôles et en faisant l'acquisition d'habiletés dans ce domaine.

À l'élémentaire, le programme d'art dramatique compte généralement onze formes d'expression dramatique, soit : le mouvement dramatique, le mime, la récitation en chœur, le récit d'histoires, la dramatisation, les marionnettes, le théâtre musical, le théâtre lu, le théâtre d'histoires, la composition de pièces et le théâtre collectif.

Langues autres que l'anglais et le français

En Alberta, il existe une variété de cours et de programmes offerts en langues autres que l'anglais. Parmi ces langues, notons les langues autochtones, l'allemand et l'ukrainien.

Les élèves inscrits à un programme **bilingue** ou à un programme alternatif de langue française, y compris l'**immersion,** doivent suivre un cours d'arts langagiers dans leur langue cible (par exemple, le français, l'ukrainien) en plus du cours d'anglais. Dans ces programmes, la langue cible est également la langue d'enseignement d'autres matières, comme les mathématiques, les sciences et les études sociales.

De nombreux conseils scolaires ont élaboré leurs propres programmes. Parmi les programmes de langues élaborés localement, notons : l'arabe, le chinois, le chipewyan, l'allemand, l'hébreux, l'italien et le polonais. Ces cours préparés à l'échelle locale répondent aux besoins et aux exigences d'une région donnée, ce qui signifie qu'ils peuvent changer d'une année à l'autre.

Pour en savoir plus sur les cours de langues secondes offerts dans votre région, veuillez communiquer avec votre conseil scolaire.

Commentaires

Ce que mon enfant apprend à l'école — 2e année (2002-2003)

Veuillez indiquer si vous êtes :

☐ Parent ☐ Enseignant ☐ Directeur d'école ☐ Directeur général ☐ Autre (préciser) ______________________

Veuillez indiquer si vous avez consulté :

☐ la version imprimée ☐ la version Internet ☐ les deux

Veuillez indiquer votre réponse par une coche sous l'une des quatre colonnes :

	Pas du tout d'accord	**Désaccord**	**Accord**	**Très d'accord**
1. Ce manuel présente des renseignements utiles.				
2. La quantité de renseignements est adéquate.				
3. Le niveau de lecture est adéquat.				
4. La mise en page et l'organisation sont adéquats.				
5. Les liens au site Web d'Alberta Learning sont utiles.				
6. Le téléchargement et l'impression se font facilement.				

Comment pouvons-nous améliorer ce manuel pour vous le rendre plus utile?

____

____

____

____

____

Nous vous remercions de vos commentaires.

Veuillez envoyer ce formulaire à l'adresse suivante :

Direction de l'éducation française
Alberta Learning
11160, avenue Jasper
Edmonton, Alberta, Canada
T5K 0L2
Téléc. : 780–422–1947



